



# Domaine Ray-Jane : une cave en pierres de taille

Unique dans le Var : au Plan-du-Castellet, le futur édifice est construit par les compagnons du devoir avec les mêmes matériaux qui ont signé la séculaire longévité du célèbre Pont du Gard

Une cathédrale dédiée à Bacchus pour la grand-messe de l'appellation bandol. Dans la traversée du hameau du Plan-du-Castellet on ne voit qu'elle. La fascinante construction déploie ses murs en pierres massives de Vers-Pont-du-Gard (les mêmes qui ont servi pour construire le célèbre aqueduc romain) sur le domaine Ray-Jane où elle aimante tous les regards. Et soulève les interrogations. Elle semble déjà éternelle. « C'est la future cave de l'exploitation », dévoile dans un sourire Alain Constant, propriétaire exploitant du domaine de 26 hectares, qui conduit une visite de l'impressionnant chantier. Sur 600 m<sup>2</sup> au sol, les murs de 7,40 m de hauteur, percés de voûtes sont édifiés en pierres apparentes. Des blocs imposants, « dont les plus lourds pèsent jusqu'à 1,8 tonne », estime David Chamart-Boudet, tailleur de pierre, aspirant à l'union compagnonnique, qui de la taille, au tracé des plans, à l'assemblage des blocs, dirige le chantier.

## 75 tonnes de pierres taillées à Brignoles

Côté organisation : trois semi-remorques chargés d'un volume total de 75 tonnes de pierres ont convoyé la matière première brute depuis le Gard jusqu'à l'entrepôt des compagnons à Brignoles où le tailleur a exercé son art, avant que les blocs taillés (certains à la hache) ou bruts ne soient transportés jusqu'au domaine Ray-Jane. Quant à la méthode de construction, éprouvée par les siècles, elle n'a pas varié. L'utilisation d'une grue est la seule concession à la modernité. « Chaque pierre est identifiée du signe des appareilleurs, il n'y a pas besoin d'enduit, de parement ni d'isolation », indique le chef de chantier (que l'on peut voir au travail sur les photos en médaillon). Les blocs sont collés à l'aide d'un enduit à la chaux et –



Amoureux de l'ancien, du bel ouvrage et des savoir-faire qui y sont associés, Alain Constant, vigneron au domaine Ray-Jane a fait le choix atypique de la pierre de taille pour la construction de la nouvelle cave de son exploitation. (Photos Dominique Leriche)

détail qui a son importance – aucun n'est en contact avec la dalle de béton sur lequel repose l'édifice. Une question de respiration de la pierre que seul un excès d'humidité peut détériorer.

## Surcoût de 5 à 10 % par rapport à la brique

Amoureux de l'ancien, du bel ouvrage et des savoir-faire qui y sont associés, Alain Constant a fait le choix atypique de la pierre apparente de taille et des compagnons du devoir en connaissance de cause. « Mon père connaissait et fréquentait les compagnons du devoir dont plusieurs ont signé de nombreuses réalisations et outils qui sont exposés dans le musée qu'il a créé dans la cave actuelle du domaine, confie le vigneron. J'ai lu un

article de journal évoquant la construction d'une cave en pierre du Gard, intéressé, je me suis rapproché de Patrick Cordier, responsable des compagnons du devoir et du tour de France de Toulon et lancé dans cette aventure ».

Même si la réalisation de la charpente qui couvrira la cave a été également confiée à un compagnon du devoir, étonnamment, le surcoût de l'ensemble, comparé à une construction classique n'est pas exorbitant. « J'ai investi un million d'euros dans la construction, avec un coût supplémentaire de l'ordre de 5 à 10 % par rapport à une réalisation en briques », calcule Alain Constant.

La nouvelle cave – seule de ce type dans le Var – devrait être inaugurée fin décembre. Dotée d'une mezza-

nine elle accueillera les espaces de vente et de dégustation du domaine Ray-Jane, la salle d'embouteillage ainsi que la collection de l'écomusée des vieux outils du vin. Un fonds riche de plusieurs milliers de pièces! Le nouvel ensemble et son sous-sol de 600 m<sup>2</sup> seront collés et communiqueront avec la cave de vinification actuelle, de la même superficie, qui conservera certaines de ses fonctionnalités. « Cette nouvelle cave devrait durer longtemps », concède Alain Constant qui fera graver le nom du domaine Ray-Jane sur le fronton de l'édifice... par un compagnon du devoir typographe. Des lettres de noblesse, pour l'éternité.

JEAN-MARC VINCENTI  
jmvincenti@nicematin.fr

## Vignerons depuis 1288

Dans la famille Constant, on est vignerons de père en fils depuis 1288. Héritier d'une tradition qui remonte donc au XIII<sup>e</sup> siècle, Alain Constant, l'actuel exploitant du domaine Ray-Jane qu'il a développé au Plan-du-Castellet, cultive 26 hectares dont 2,6 hectares dédiés à la cuvée Sanary. Le domaine, composé de plus d'un tiers de vignes centenaires, produit un vin bio « dans la plus pure tradition du labour à la charrue, du piochage à la main et dans le respect absolu de la nature ».

### Succession difficile...

Alain Constant travaille en famille avec ses fils Julien et Vincent.

« Julien, l'aîné, président des jeunes agriculteurs du canton de Bandol souhaite s'installer en qualité de jeune agriculteur et doit rapidement trouver quatre à cinq hectares à exploiter, en propriété ou en fermage sous peine de perdre ses droits, note-t-il, attaché à perpétuer la dynastie. Je profite de votre passage pour passer une annonce ».

Pas facile...

« Des cousins souhaitaient nous vendre un terrain que nous exploitions en fermage sur une terre en appellation d'origine contrôlée Bandol, mais malheureusement, Var Habitat a exercé son droit de préemption et le préfet du Var a signé l'autorisation de construction de logements sociaux, déplore-t-il. Le préfet dit qu'il défend l'agriculture biologique, mais ce n'est pas le cas ».